Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Organisation et Gestion de la PME

Session 2016 • Code sujet : **16APE5ORG-P** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **7**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Communication pour les 10 ans de Loire Solutions et lancement d'Express Info (1 question) **Page 3**

2. Organisation et rémunération des astreintes (1 question) **Page 4**

3. Suivi du projet de refonte du site internet du S.M.A.G (3 questions) **Page 5**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://btsgpme.fr/assets/annales/bts-gpme/E5.1 - Participer à la gestion des risques de la PME/2016/BTS GPME - E5.1 - Participer à la gestion des risques de la PME - Session 2016 - 1-Sujet.pdf

1. Communication pour les 10 ans de Loire Solutions et lancement d'Express Info

Loire Solutions fête ses dix ans et souhaite communiquer sur son partenariat avec le meeting aérien international de Roanne ainsi que sur son nouveau service Express Info. Le dossier porte sur la préparation d'un communiqué de presse et sur la vérification du coût de participation et des supports de communication au regard du budget prévu.

Question 1.1. Traiter le dossier de communication : rédiger un communiqué de presse à proposer aux revues professionnelles du secteur informatique pour leurs numéros de juillet et août, puis vérifier que le coût de participation au meeting respecte la limite fixée à 30 % du budget annuel de communication. Chiffrer les entrées et prestations prévues, ainsi que les supports publicitaires, appliquer les tarifs et remises pertinents et retenir l'offre la plus intéressante pour la conception du visuel du panneau.

Le budget 2016 est de 7 475 € HT, avec un plafond de 2 242,50 €. Les 43 entrées payantes comprennent 13 adultes, 9 jeunes, 15 entrées supplémentaires, 2 formules A et 4 formules B. Les 3 enfants de moins de 12 ans entrent gratuitement ; la remise applicable est de 12,5 %.

Poste	Calcul	Montant HT
Entrées et formules avant remise	13 × 20 + 9 × 5 + 15 × 20 + 2 × 35 + 4 × 60	915 €
Entrées après remise	915 × 87,5 %	800,63 €
Salon Maurice BELLONTE	½ journée	350 €
Encart	Tarif ICAR	250 €
Panneau sans visuel et conception A.COM	800 + 138,80	938,80 €
Total	800,625 + 350 + 250 + 800 + 138,80	2 339,43 €

Choisir le panneau ICAR sans visuel et le devis A.COM : 938,80 € contre 1 000 € avec le visuel ICAR. Les supports offrent 5 entrées. Le coût total dépasse le plafond de 96,93 €.

> **Loire Solutions fête ses dix ans et présente Express Info**
> Créée à Roanne en 2006, Loire Solutions célèbre dix ans d'innovation informatique et compte aujourd'hui dix salariés. Son nouveau service Express Info garantit la reprise d'activité en vingt minutes environ, sans perte de données, 24 h/24 et 7 j/7, à partir de 144 € par mois pour dix postes. L'entreprise sera présente au meeting aérien international de Roanne, les 10 et 11 septembre 2016. Si le service rencontre le succès attendu, deux recrutements sont envisagés.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Coût total : 2 339,43 € HT, soit 96,93 € au-dessus du plafond de 2 242,50 €. Retenir le panneau ICAR sans visuel et la conception A.COM.

2. Organisation et rémunération des astreintes

Pour garantir aux clients d'Express Info une assistance locale ou à distance 24 h/24 et 7 j/7, Loire Solutions prévoit de mettre en place une procédure d'astreintes. Le gérant présentera le protocole à l'équipe du pôle infogérance et hébergement et illustrera les règles de rémunération à partir d'un exemple de semaine d'astreinte.

Question 2.1. Préparer l'argumentation de Grégoire FLEURY pour la réunion mensuelle de l'équipe du pôle infogérance et hébergement : présenter le principe et l'organisation des astreintes, en montrer l'intérêt pour les salariés et l'entreprise, puis expliquer le calcul de la rémunération à partir de l'exemple fourni, en distinguant le forfait d'astreinte des interventions et du temps de trajet.

L'astreinte garantit une assistance 24 h/24 et 7 j/7. Le salarié reste libre de ses activités, mais doit demeurer à son domicile ou à proximité. Le planning est communiqué si possible 15 jours à l'avance, ou au moins 1 jour franc en cas de circonstances exceptionnelles. Le salarié transmet son relevé en fin de semaine ; un récapitulatif mensuel distingue les heures d'astreinte et d'intervention. Le dispositif assure la continuité du service et compense les contraintes du salarié.

Élément	Calcul	Montant brut
Forfaits d'astreinte	5 × 28,40 € + 39 € + 55 €	236,00 €
Interventions en semaine	4 h × 14,25 € × 125 % + 1 h × 14,25 € × 150 %	92,63 €
Intervention du dimanche	1 h × 14,25 € × 200 %	28,50 €
Total brut	236 € + 92,625 € + 28,50 €	357,13 €
Après cotisations salariales	357,125 € × 72 %	257,13 €

Les 3 heures du jeudi incluent 1 heure de trajet, rémunérée comme du travail effectif. Au total, les interventions en semaine représentent 5 heures : les 4 premières sont majorées à 125 %, la suivante à 150 %. L'intervention du dimanche est rémunérée à 200 %.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 357,13 € brut pour la semaine, soit 257,13 € après 28 % de cotisations salariales.

3. Suivi du projet de refonte du site internet du S.M.A.G

Loire Solutions réalise la refonte du site internet de Garonne Technopole pour le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Garonne, avec une mise en ligne prévue en octobre 2016. Le dossier demande de planifier les tâches et validations, d'analyser les conséquences d'un retard des tests et d'évaluer le délai de récupération du capital investi dans un serveur d'hébergement.

Question 3.1. Présenter un outil de visualisation du suivi du projet, à l'échelle de la semaine, faisant apparaître ses étapes, les tâches et leur durée, ainsi que les rendez-vous de validation avec le client. Respecter les durées en jours travaillés, les dépendances entre tâches et les indications de calendrier fournies.

Planning en jours travaillés, hors jours fériés. Les spécifications et la conception graphique avancent en parallèle ; les validations client sont indiquées aux dates prévues.

Tâche ou validation	Durée	Dates	Dépendance
Lancement	1 jour	6 juillet 2016	Réunion avec le S.M.A.G.
Spécifications techniques et fonctionnelles	20 jours travaillés	7 juillet au 4 août	Après le lancement
Conception graphique	28 jours travaillés	21 juillet au 30 août	Début 10 jours après le lancement
Validation graphique	Rendez-vous	30 août	Fin de conception
Réalisation	26 jours travaillés	5 août au 12 septembre	Après les spécifications
Tests et mise en ligne	10 jours travaillés	13 au 26 septembre	Mise en ligne le dernier jour des tests
Documentation technique	10 jours travaillés	19 au 30 septembre	Début 5 jours après la réalisation
Formation	3 jours consécutifs	27 au 29 septembre	Après les tests
VABF	Rendez-vous	26 octobre	Au moins 20 jours après les tests
Délai de validation du client	60 jours	À partir de la fin de la formation	Délai, sans tâche de Loire Solutions
VSR	Rendez-vous	28 novembre	Fin du délai client

La mise en ligne intervient bien en septembre, conformément à l'objectif d'une mise en ligne en octobre au plus tard.

Planning du projet S.M.A.G.

Tâche ou validation	Durée	Dates	Dépendance
Lancement	1 jour	6 juillet 2016	Réunion client
Spécifications	20 jours travaillés	7 juillet au 4 août	Après le lancement
Conception graphique	28 jours travaillés	21 juillet au 30 août	En parallèle des spécifications
Validation graphique	Rendez-vous	30 août	Fin de conception
Réalisation	26 jours travaillés	5 août au 12 septembre	Après les spécifications
Tests et mise en ligne	10 jours travaillés	13 au 26 septembre	Mise en ligne le dernier jour
Documentation technique	10 jours travaillés	19 au 30 septembre	Début 5 jours après la réalisation
Formation	3 jours consécutifs	27 au 29 septembre	Après les tests
VABF	Rendez-vous	26 octobre	Au moins 20 jours après les tests
Délai de validation client	60 jours	Après la formation	Délai client
VSR	Rendez-vous	28 novembre	Fin du délai client

Durées exprimées en jours travaillés, hors jours fériés.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Mise en ligne le 26 septembre 2016 ; VABF le 26 octobre ; VSR le 28 novembre 2016.

Question 3.2. Répondre aux interrogations de Patrick FRACHON en précisant les conséquences sur le déroulement et le calendrier du projet si les tests nécessitent cinq jours supplémentaires, notamment pour les tâches et rendez-vous qui en dépendent.

Les tests passent de 10 à 15 jours travaillés et se terminent le 3 octobre, au lieu du 26 septembre. La mise en ligne, prévue le dernier jour des tests, est donc retardée de cinq jours travaillés.

La documentation, dépendante de la fin de la réalisation et non des tests, reste prévue du 19 au 30 septembre. La VABF du 26 octobre reste possible, plus de 20 jours après la fin des tests. La formation est décalée au 4-6 octobre ; le délai client de 60 jours commence ensuite et reporte la VSR au 5 décembre.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Mise en ligne le 3 octobre ; VABF maintenue au 26 octobre ; formation du 4 au 6 octobre ; VSR le 5 décembre 2016.

Question 3.3. **Apprécier le délai de récupération du capital investi dans le serveur DELL à partir des données fournies : coût et amortissement de l'investissement, nombre de clients et tarif d'hébergement, charges fixes et proportionnelles, impôt sur les sociétés et date de réalisation de l'investissement. Arrondir les calculs à l'unité.**

Chiffre d'affaires annuel : 25 × 45 × 12 = 13 500 €. Charges fixes : 90 + 560 + 700 + 50 = 1 400 €. Charges proportionnelles : 75 % × 13 500 = 10 125 €. Amortissement annuel : 4 500 ÷ 3 = 1 500 €.

Résultat avant IS : 13 500 - 10 125 - 1 400 - 1 500 = 475 €. IS arrondi : 158 € ; résultat net : 317 €. La capacité d'autofinancement annuelle est de 317 + 1 500 = 1 817 €. Après deux ans, 3 634 € sont récupérés ; les 866 € restants représentent environ 5,72 mois de CAF.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Délai de récupération : environ 2,48 ans, soit près de 2 ans et 6 mois après le 1er octobre 2016, vers la fin mars 2019.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2016)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Assistant de gestion de PME PMI, session 2016, code 16APE5ORG-P, d'une durée de 4 heures et de coefficient 7. Le cas Loire Solutions traite de la communication pour ses dix ans et du lancement d'Express Info, de l'organisation des astreintes, du planning de refonte du site du S.M.A.G. et de l'évaluation du délai de récupération d'un investissement serveur.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le plafond de participation correspond à 30 % du budget annuel de communication, augmenté de 15 % par rapport à l'année précédente.
- L'astreinte est rémunérée par un forfait distinct des interventions, qui constituent du temps de travail effectif, trajet compris dans la limite prévue.
- Un planning de projet positionne tâches, durées en jours travaillés et validations en tenant compte des dépendances et des jours non travaillés.
- Pour calculer le flux de trésorerie après impôt, ajouter l'amortissement au résultat net après impôt, puis le comparer au capital investi.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les entrées ordinaires des formules Privilège et vérifier quelles prestations comprennent déjà une entrée ou une place assise.
- Appliquer la remise correspondant au nombre total d'entrées payantes et comparer les offres de conception du panneau sur leur coût.
- Séparer forfaits d'astreinte, heures d'intervention et trajet, puis appliquer les majorations selon le jour et les seuils indiqués.
- Planifier en jours travaillés, tenir compte des tâches dépendantes et vérifier l'effet du retard sur les tests, validations et échéances.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment vérifier si le coût du meeting respecte le budget autorisé ?

Augmentez le budget de communication précédent de 15 %, puis calculez 30 % de ce nouveau montant. Chiffrez les entrées, les prestations et les supports demandés, appliquez la remise selon le total d'entrées payantes et comparez le coût au plafond.

Q : Comment calculer la rémunération d'une semaine d'astreinte ?

Additionnez les forfaits correspondant aux périodes d'astreinte, puis rémunérez séparément les interventions comme du temps de travail effectif. Ajoutez le trajet admissible et appliquez les majorations prévues selon le jour et le nombre d'heures concerné.

Q : Comment planifier le projet et mesurer l'effet de cinq jours supplémentaires de tests ?

Positionnez les tâches sur les semaines du calendrier en décomptant les jours travaillés, puis inscrivez les validations. Décalez les activités dépendantes de la fin des tests et vérifiez si les rendez-vous et la mise en ligne prévue sont affectés.

Q : Quels éléments faut-il intégrer au calcul du délai de récupération du serveur ?

Calculez les recettes d'hébergement, déduisez les charges d'exploitation et l'amortissement pour déterminer le résultat imposable, puis appliquez l'impôt. Ajoutez l'amortissement au résultat net pour obtenir le flux annuel à cumuler face à l'investissement.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsgpme.fr/assets/annales/bts-gpme/E5.1 - Participer à la gestion des risques de la PME/2016/BTS GPME - E5.1 - Participer à la gestion des risques de la PME - Session 2016 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Gestion de la PME : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.